

# RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA HAUTE CHAÎNE DU JURA

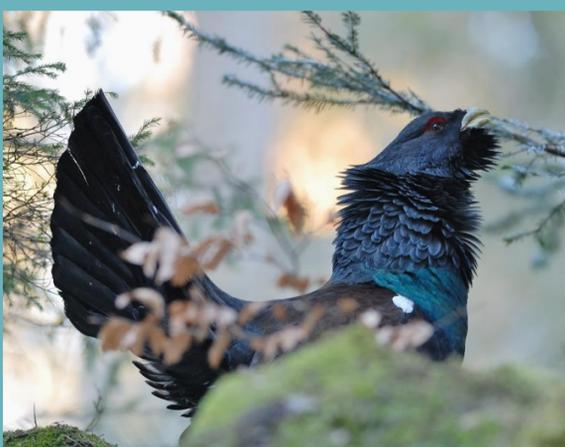


## PLAN DE GESTION SIMPLIFIÉ

PÉRIODE 2020-2029



# SOMMAIRE



LE PLAN DE GESTION - POURQUOI ? .....	1
LE PLAN DE GESTION - QUÈSACO ? .....	3
LE PLAN DE GESTION – ÉLABORATION .....	4
<b>SECTION A : DIAGNOSTIC DE LA RÉSERVE NATURELLE ...</b>	<b>5</b>
<b>1. CONTEXTE GÉNÉRAL .....</b>	<b>6</b>
1.1. Localisation .....	6
1.2. Fonctionnement .....	7
1.3. Contexte réglementaire & socio-économique .....	9
<b>2. ENVIRONNEMENT &amp; PATRIMOINE NATUREL .....</b>	<b>10</b>
2.1. Environnement physique .....	10
2.2. Habitats naturels .....	11
2.3. Biodiversité .....	13
2.4. Faune .....	15
2.5. Flore .....	17
2.6. Zones à fort intérêt .....	19
<b>3. PATRIMOINE CULTUREL &amp; CADRE SOCIO-ÉCONOMIQUE ...</b>	<b>21</b>
3.1. Patrimoine archéologique et paléontologique ..	22
3.2. Pastoralisme .....	22
3.3. Activités socio-économiques .....	23
3.4. Police de l'environnement .....	25
<b>4. ACCUEIL DU PUBLIC &amp; ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES .....</b>	<b>27</b>

# SOMMAIRE

SECTION B : GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE .....	28
ENJEUX & FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE .....	29
SECTION C : FICHES ACTIONS .....	35
CONTENU .....	36
EXEMPLE .....	38
LEXIQUE .....	39
PLAN DE GESTION COMPLET .....	43
REMERCIEMENTS & CRÉDITS PHOTO .....	44



## POURQUOI ?

### La Haute Chaîne du Jura

Un patrimoine paysager, biologique, culturel et historique du Pays de Gex et du Haut-Jura

Un patrimoine préservé et attrayant, mais sensible et à protéger



### UNE DIVERSITÉ D'INTÉRÊTS POUR DE NOMBREUX VISITEURS

- Une crête montagnarde très visible et emblématique
- Un passé pastoral ancré dans la culture et le paysage et des éléments typiques du Jura
- Des éléments paysagers forts : le sommet du massif du Jura, les pessières cathédrales, ...
- Des points de vue privilégiés sur les Alpes, la chaîne du Mont Blanc, le plateau jurassien et des ambiances de brumes très attractives

\*\*\*

- Le poumon vert du pays gessien où les visiteurs viennent chercher le calme, exercer des loisirs et des sports de pleine nature
- Une flore et une faune montagnardes connues des naturalistes depuis plusieurs siècles
- Un aspect sauvage rare et mystérieux conféré par des espèces emblématiques et rarement observées comme le Grand tétras ou le Lynx boréal.

\*\*\*

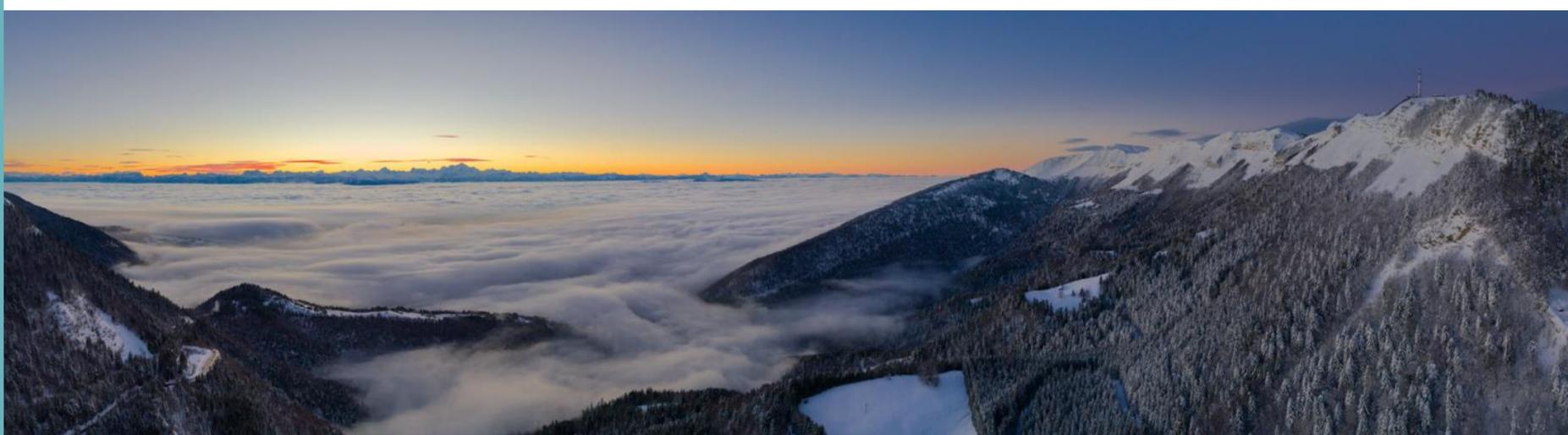
**DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES AUTORISÉES :** Sylviculture, Pastoralisme, Chasse, Pêche, ...

\*\*\*

**DES ESPÈCES ET DES MILIEUX SENSIBLES**

CULTURE,  
HISTOIRE  
& PAYSAGE

SPORT  
& NATURE

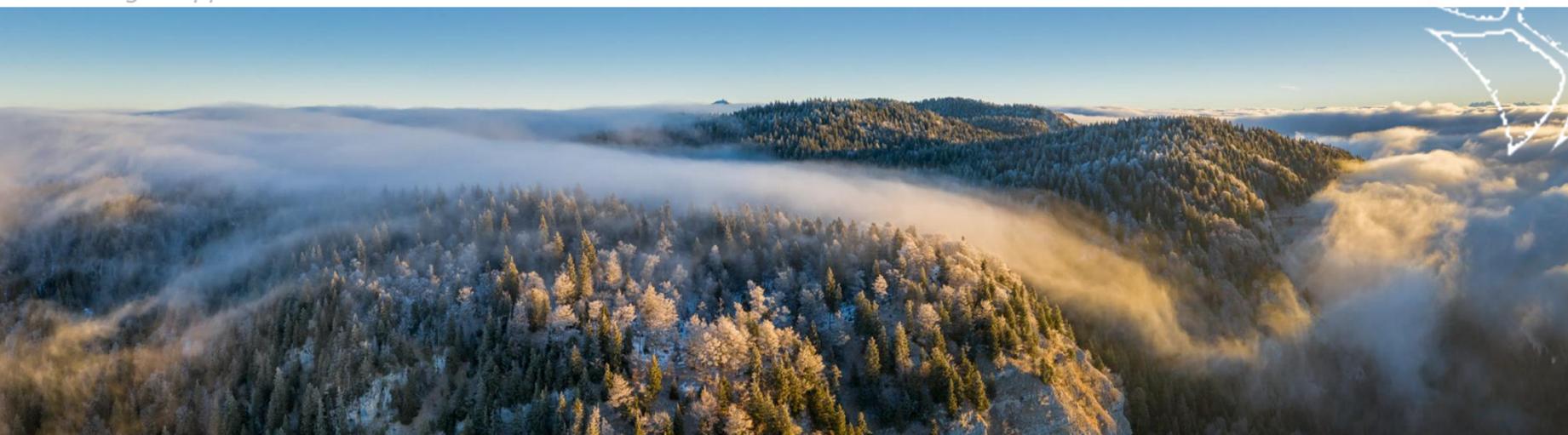


## POURQUOI ?

→ La nécessité d'allier Activités humaines & Protection des espèces et des espaces...



Images : Pic tridactyle – Lucane Cerf-volant – Lézard à deux bandes – Chevêchette d'Europe – Chamois – Renard roux – Cincle plongeur – Grand tétaras – Belette d'Europe – Sphinx du liseron – Grassette de Reuter - Caloptéryx écarlate – Mésange huppée



## QUÈSACO

- UN DOCUMENT GUIDE POUR LE GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE NATURELLE  
Le Plan de gestion (*PDG*) définit les **orientations de gestion** de la Réserve naturelle (*RN*) pour une durée de **10 ans**.

Il est construit à partir du diagnostic de la Réserve naturelle et d'une évaluation des actions menées jusqu'ici.

- UN DOCUMENT EN 3 PARTIES

### A - DIAGNOSTIC

Présente les **caractéristiques naturelles et socio-économiques** de la RN

PLAN OPÉRATIONNEL = STRATÉGIE DE GESTION

### B - ENJEUX - OBJECTIFS

Identifie les **enjeux de gestion** et liste les **grands objectifs** à **atteindre** à long terme

### C - ACTIONS

Détaille sous forme de **fiches actions** - les **actions concrètes** à mener pour atteindre les objectifs - leur **hiérarchisation** selon leur importance en termes de protection du patrimoine naturel

- UN OUTIL DE SUIVI

Un tableau de bord permet une évaluation rigoureuse et continue :

- de l'état de conservation et des pressions s'exerçant sur les espèces et les milieux
- de l'état d'avancement des suivis à long terme et des mesures de gestion

⇒ Et donc une adaptation en continu de la gestion mise en place sur la RN.



Plan de gestion II (2009-2018)

Évaluation

**Bilan de la gestion passée**

→ **Actions réalisées** vs non réalisées

**A - DIAGNOSTIC = état des lieux**

- Contexte général
- Valeur du patrimoine naturel  
*(statuts réglementaires, valeur patrimoniale, responsabilité de la RN envers les espèces animales, végétales et leurs habitats)*
- Patrimoine culturel & Activités socio-économiques
- Accueil et sensibilisation du public

Redéfinition des enjeux

→ **Stratégie de gestion (PDG III)**

**B - ENJEUX  
&  
FACTEURS  
CLÉS DE  
RÉUSSITE**

**C - FICHES ACTIONS**

Objectif(s) à long terme = état visé (>10 ans)

→ Stratégie à long terme (>10 ans)

→ Plan d'action à court terme :  
*Mesures de gestion* (durée du PDG)

Le 3<sup>ème</sup> Plan de gestion pour la RN

Période : 2020 à 2029



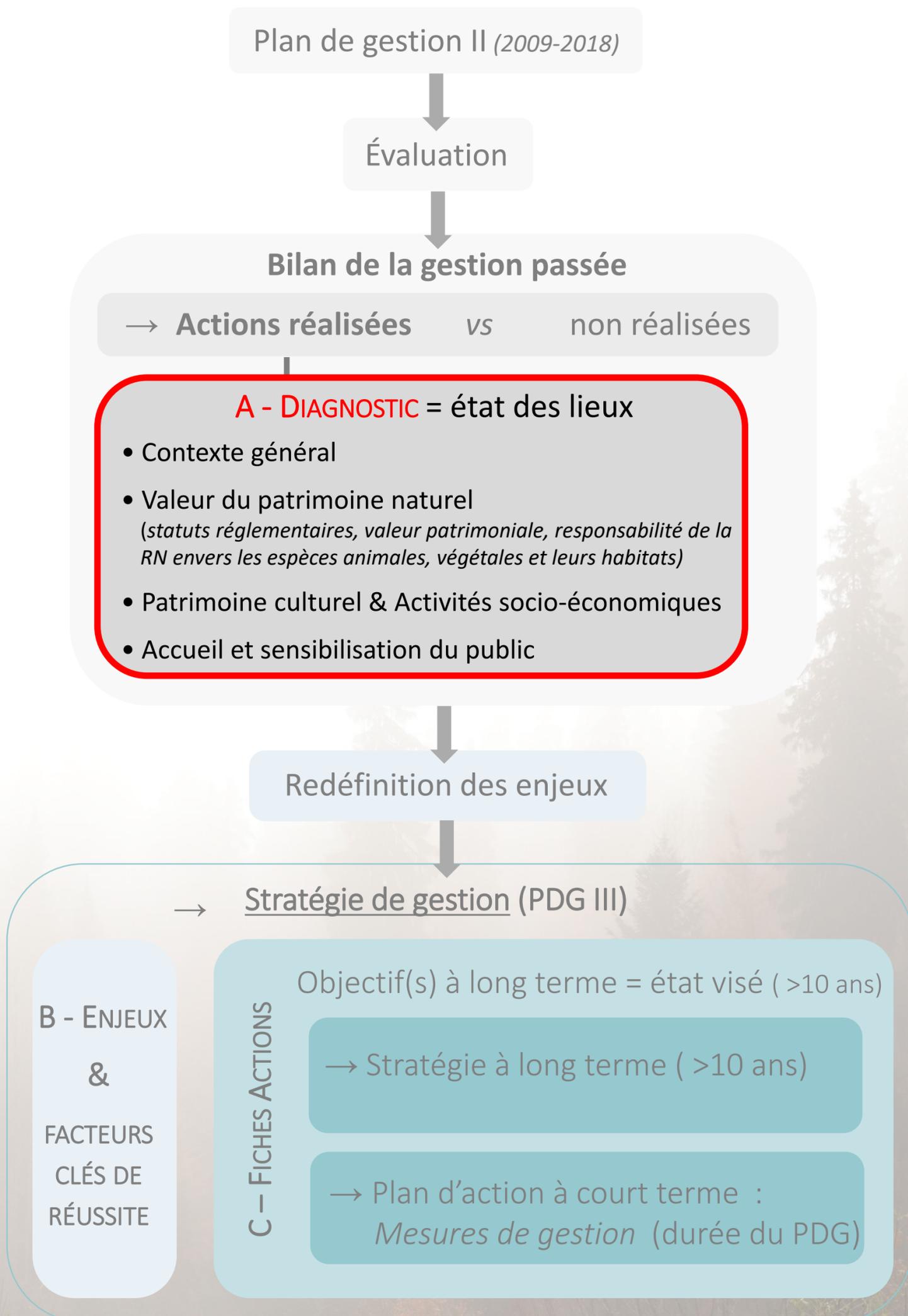
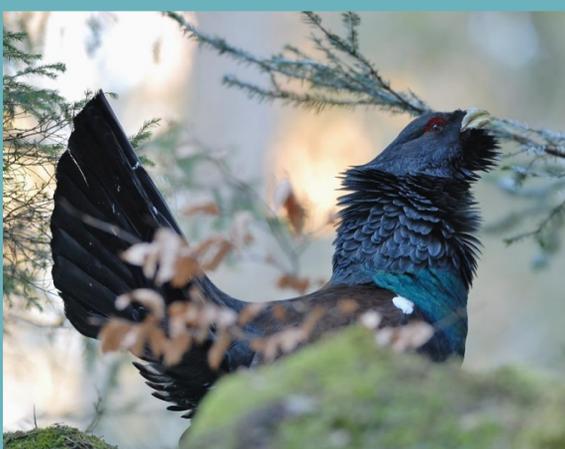
5 Enjeux + 3 Facteurs clés de réussite



25 Objectifs à long terme  
*(30 Suivis à long terme)*



35 Objectifs opérationnels  
*(74 Mesures de gestion)*



## 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Situation de la  
Réserve naturelle nationale  
de la Haute Chaîne du Jura



## 1.1. LOCALISATION

- RÉGION : Auvergne-Rhône-Alpes

- DÉPARTEMENT : Ain

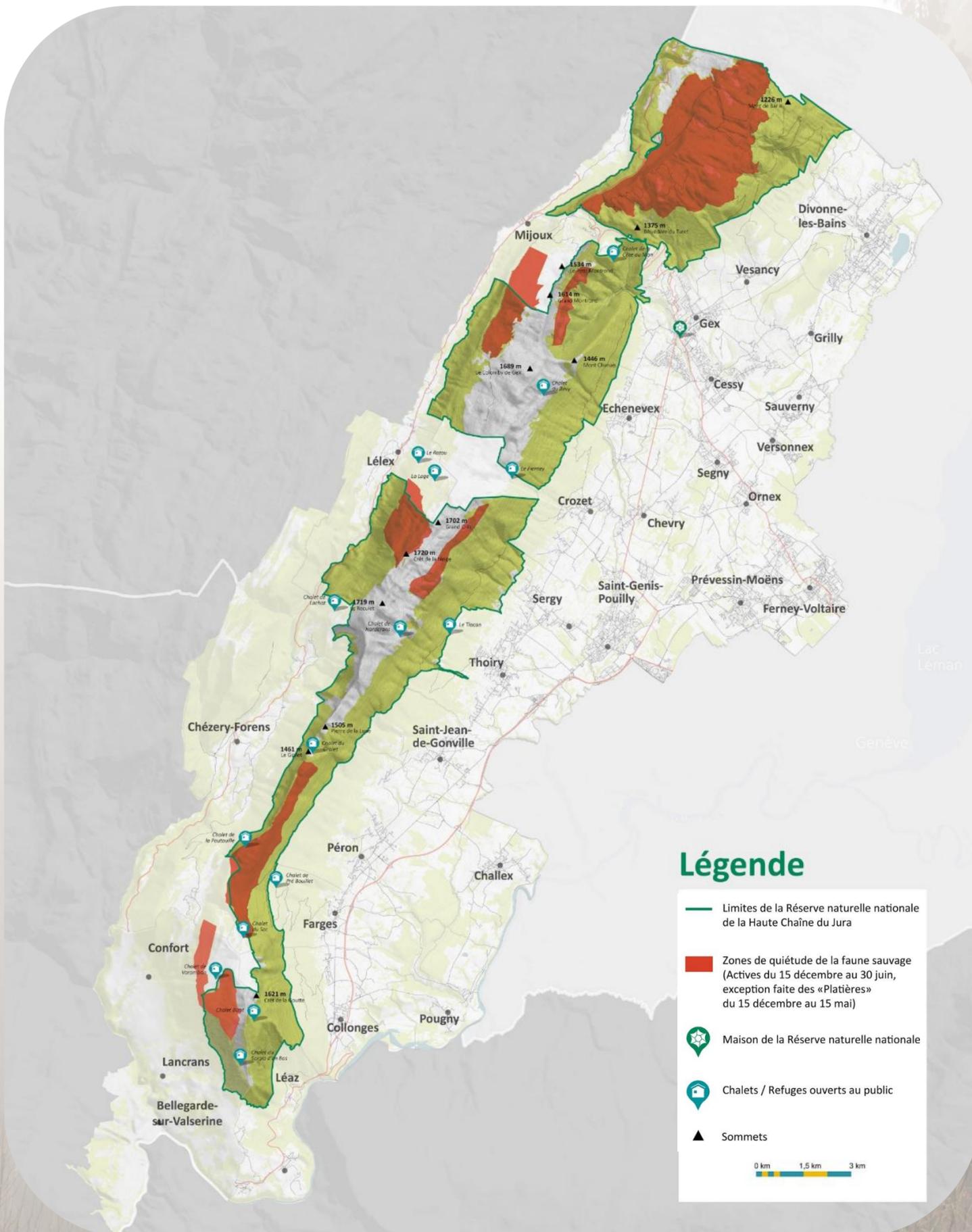
- SUPERFICIE : 10 910 ha  
(4ème plus grande Réserve naturelle de France)

- 40 km de long du pied de la Dôle à la Cluse du Rhône

- 3 Entités séparées par des unités touristiques (Col de Crozet, Col de la Faucille)

- S'étend sur 3 cantons (Gex, Collonges et Valserhône) et 18 communes

- PARTICULARITÉ : Englobe les plus hauts sommets du Jura dont le Crêt de la Neige (1720m), le Reculet (1718m), le Colomby de Gex (1688m) et le Crêt de la Goutte (1621m)



# 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

## 1.2. FONCTIONNEMENT

### La Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura



#### • CRÉATION & GESTION

- Création • portée notamment par l'Association des Amis de la Réserve Naturelle • actée en **1993** par décret ministériel
- Gestion par la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex depuis **2003**



#### • L'ÉQUIPE PERMANENTE DE LA RN (6 salariés)

→ leurs missions :



- **Protéger** le patrimoine naturel de la RN en assurant la compatibilité entre les activités humaines qui s'y exercent et la préservation des milieux naturels, de la faune et de la flore : surveillance et police de l'environnement, gestion des travaux et événements sur son territoire, ....
- **Gérer** ce patrimoine : conserver les habitats et les espèces, promouvoir la recherche appliquée à la gestion
- **Sensibiliser** et informer le public (visiteurs, usagers, locaux et scolaires, ...)



#### • LES INSTANCES (4)

- **Le Comité consultatif** : véritable « Parlement local » regroupant l'ensemble des acteurs de la Réserve naturelle et présidé par le préfet de l'Ain ou son représentant. Il suit et évalue la gestion et exprime un avis sur toute décision concernant la Réserve naturelle.
- **Le Comité de suivi des travaux** : formation restreinte du comité consultatif pouvant instruire des demandes de travaux ou de manifestations de plus faible ampleur.
- **Le Conseil scientifique** : apporte une réflexion et une validation scientifique dans les décisions de gestion de la Réserve naturelle.
- **La Cellule technique** : favorise la bonne réalisation des actions du Plan de gestion de la Réserve naturelle par une réflexion sur les sujets techniques.



# 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

## • LES PARTENAIRES :

- 9 partenaires institutionnels ou/et conventionnés
- 23 partenaires techniques, scientifiques ou financiers



# 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

## 1.3. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE & SOCIO-ÉCONOMIQUE

### • RÉGLEMENTAIRE

Décret ministériel de création de la RN



1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope



Protection des falaises et de la nidification des oiseaux rupestres  
*falaises du Turet, de Mijoux Nord, ...*

2 Sites classés & 1 site inscrit



*le Reculet-Crêt de la Neige, le défilé de Fort l'Écluse & La Faucille*

1 Espace Naturel Sensible



*l'alpage de la Chenaillette*

100% du territoire de la RN inclus dans

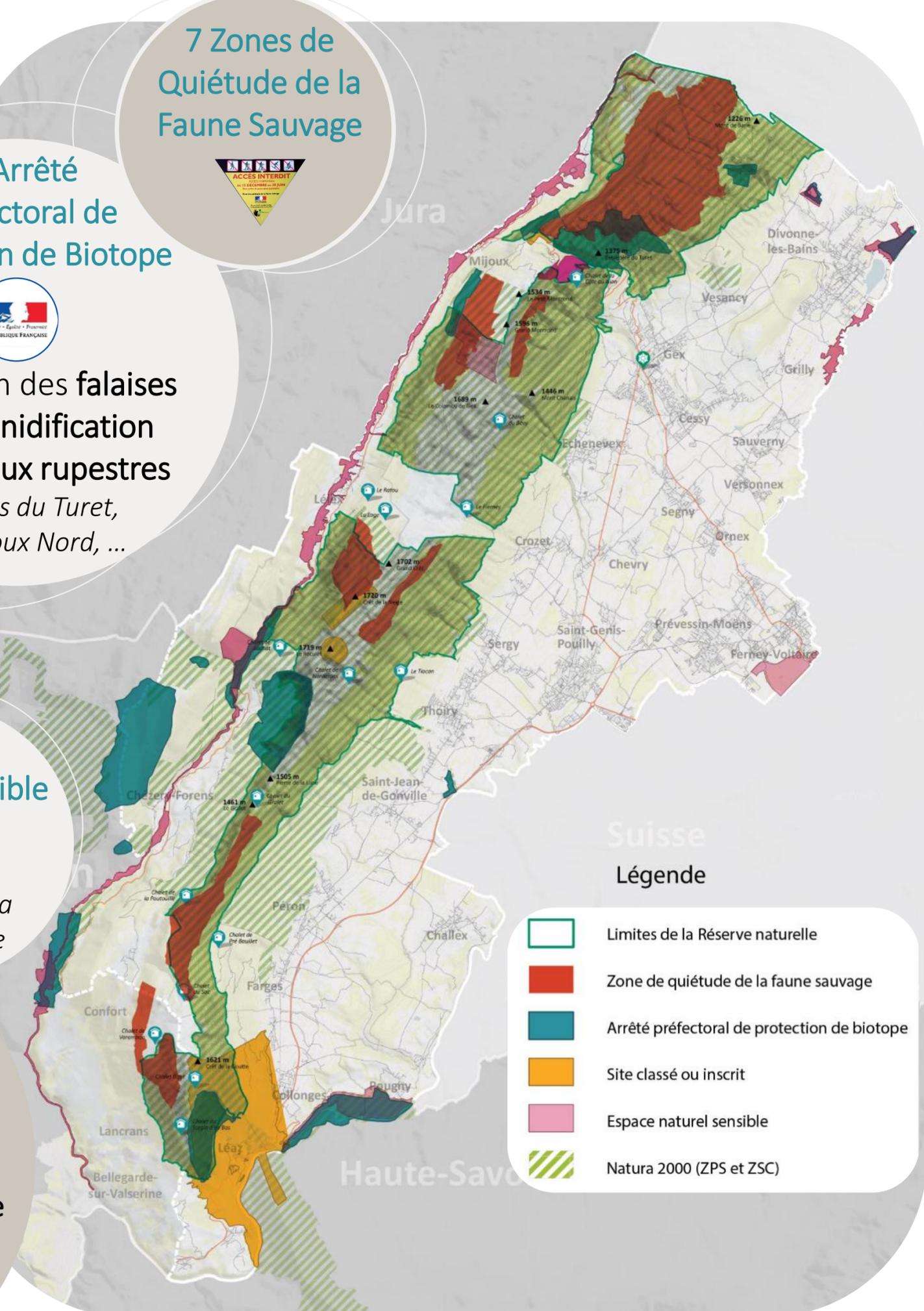


- Le Site Natura 2000
- La Zone de Protection Spéciale & - La Zone Spéciale de Conservation des « Crêts du Haut Jura »

### • SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Forte croissance démographique au niveau du Pays de Gex
- Fort développement d'activités touristiques de pleine nature 4 saisons

7 Zones de Quiétude de la Faune Sauvage



Suisse  
Légende

	Limites de la Réserve naturelle
	Zone de quiétude de la faune sauvage
	Arrêté préfectoral de protection de biotope
	Site classé ou inscrit
	Espace naturel sensible
	Natura 2000 (ZPS et ZSC)

## 2. ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE NATUREL

- Un climat **semi-continental** à nuances **montagnardes** et **subalpines** sur les sommets avec de **fortes variations liées au gradient altitudinal** marqué au sein de la RN
- Des **précipitations relativement importantes** et notamment neigeuses (région la plus enneigée du massif jura)
- Une **différence notable** de températures **entre les deux versants** de la RN (versant gessien en général plus chaud que celui de la Valserine)



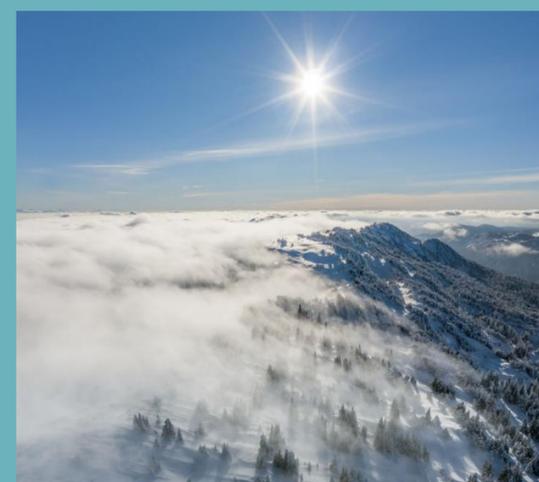
- Un massif **karstique** entraînant une **faible quantité d'eau disponible et peu de rivières** sur la Réserve naturelle, mais qui alimente le bassin gessien.

\*\*\*

- Une **large diversité d'affleurements** allant du Lias au Miocène
- Des **phénomènes géomorphologiques typiques** du massif **du Jura** (ruz)
- Différentes **formes du relief** liées à la **période glaciaire** (cirques) ou au **fonctionnement karstique** (dolines, lapiaz ou gouffres)
- Une dominance de **roches mères calcaires** induisant des **sols** généralement **peu évolués** et vulnérables à l'**érosion**.

### 2.1. ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

#### CLIMAT



#### HYDROLOGIE



#### GÉOLOGIE, GÉOMORPHOLOGIE & PÉDOLOGIE

## 2. ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE NATUREL

### 2.2. HABITATS NATURELS

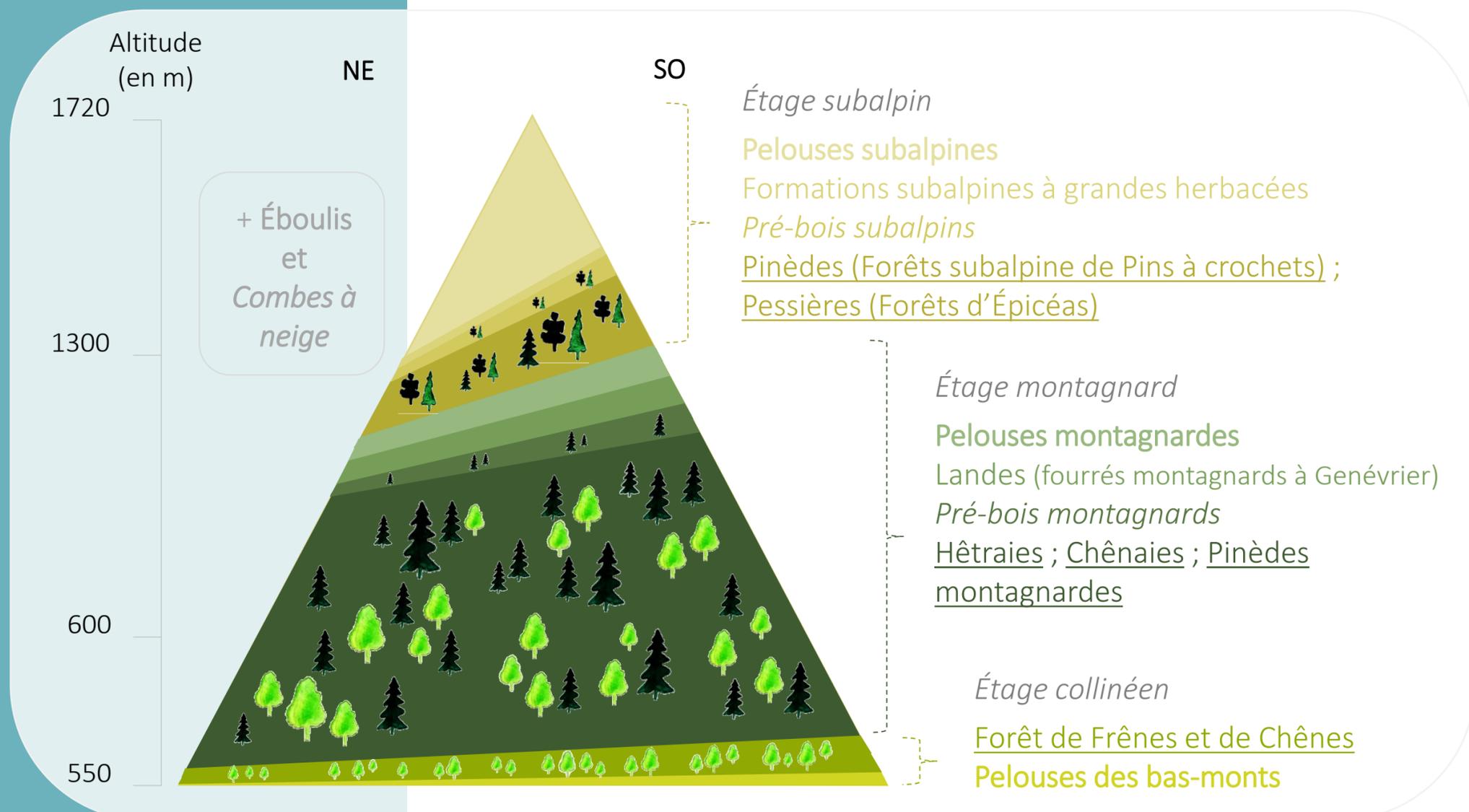


- **UNE GRANDE DIVERSITÉ DE MILIEUX** expliquée par :
  - La forte amplitude altitudinale (1200m) ;
  - La diversité des influences climatiques ;
  - La diversité des orientations géographiques ;
  - Le contexte géologique et géomorphologique ;
  - Mais aussi par les activités humaines (pastoralisme et sylviculture).

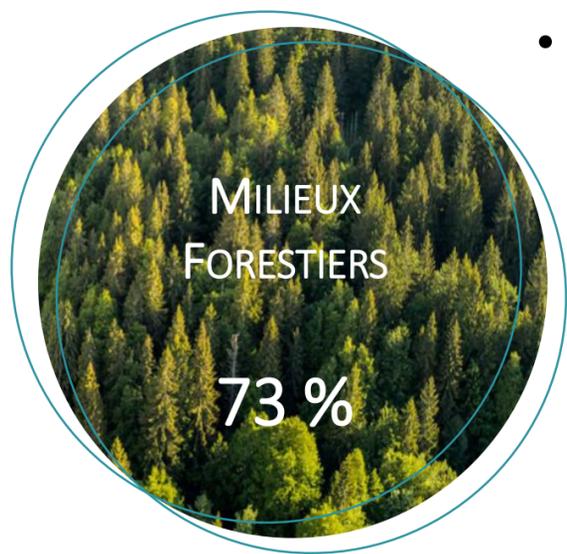
- **3 GRANDS TYPES DE MILIEUX NATURELS :**

- Les pelouses des bas-monts (*étage collinéen*) ;
- Les forêts (*étages collinéen, montagnard et subalpin*) ;
- Les pelouses d'altitude (*étages montagnard et subalpin*).

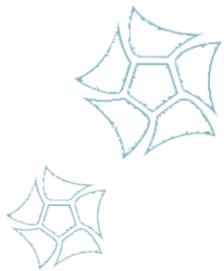
- **DES ZONES MOSAÏQUES DE TRANSITION** entre forêts et pelouses d'altitude : les pré-bois (*étages montagnard et subalpin*)



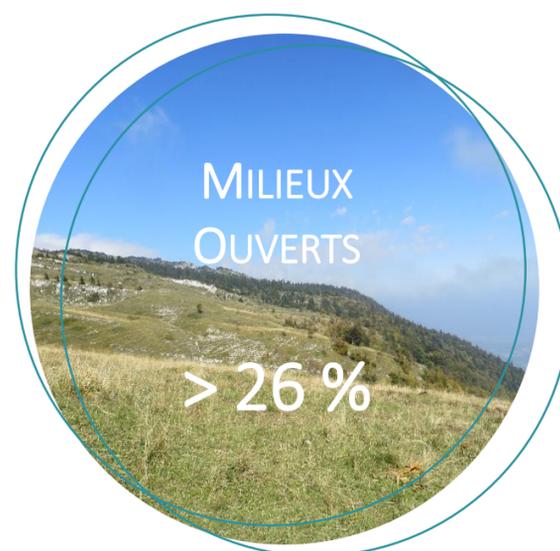
## 2. ENVIRONNEMENT &amp; PATRIMOINE NATUREL



- Pinèdes (*forêts subalpines et montagnardes de Pins à crochets*)
- Pessières/Sapinières (*forêts d'Épicéas et de Sapins*)
- Érablaies (*forêts d'éboulis, de ravins et de pentes*)
- Hêtraies ; Chênaies



- Prairies
- Pelouses
- Combes à neige

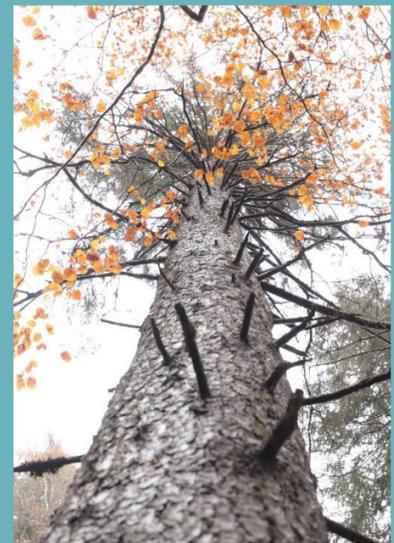


- Falaises et rochers calcaires
- Éboulis



## QUELQUES CHIFFRES

45 TYPES DE  
MILIEUX NATURELS  
RECENSÉS SUR LA  
RN



Une diversité  
d'habitats forestiers  
unique en France



## 2. ENVIRONNEMENT &amp; PATRIMOINE NATUREL

## 2.3. BIODIVERSITÉ

- 205 ESPÈCES DE VERTÉBRÉS



- 143 espèces
- 91 nicheuses
- 28 inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux
- 127 protégées nationalement

48 espèces •

31 protégées nationalement •

23 espèces de chiroptères •



- 7 espèces

dont le *Sonneur à ventre jaune*, le *Triton alpestre* et la *Grenouille rousse*

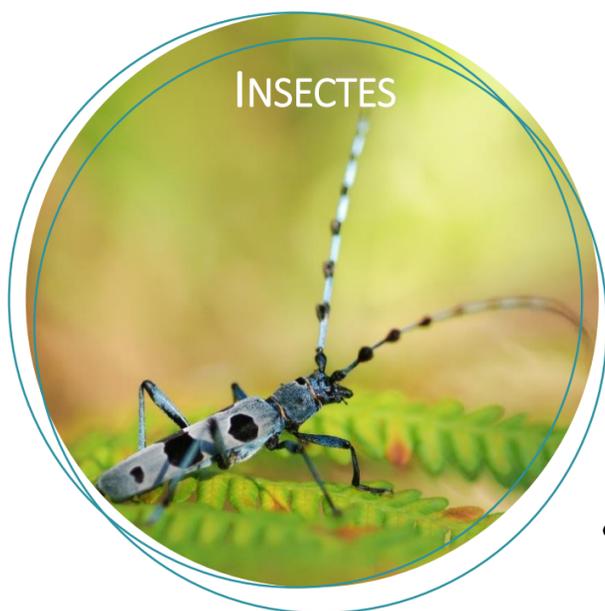
## 2. ENVIRONNEMENT &amp; PATRIMOINE NATUREL

7 espèces •

dont la *Couleuvre verte et jaune* et  
la *Vipère aspic*



REPTILES



INSECTES

- 932 espèces inventoriées
- 586 espèces de Lépidoptères
- 170 espèces de Syrphes
- 33 espèces d'Orthoptères

## FLORE



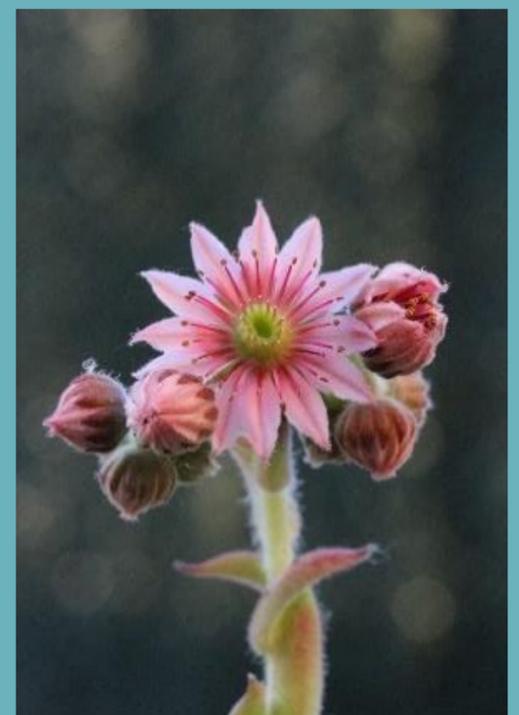
FLORE

- 150 espèces de fort intérêt local
- 85 sous statut de protection
- 6 protégées nationalement

dont le *Chardon bleu*, la *Dryade à huit pétales*, le *Sabot de Vénus*, l'*Orobanche de Bartling* (6 p.18), la *Joubarbe de Fauconnet*, et le *Lys de Saint Bruno*

## QUELQUES CHIFFRES

- PLUSIEURS CENTAINES  
VOIRE MILLIERS  
D'INVERTÉBRÉS ENCORE À  
RECENSER



- 1466 ESPÈCES DE  
PLANTES INVENTORIÉES

## 2. ENVIRONNEMENT &amp; PATRIMOINE NATUREL

## 2.4. FAUNE



(1)



(2)



(3)



(4)

- **UN CARACTÈRE MONTAGNARD MARQUÉ**

Des populations de mammifères et d'oiseaux typiques des forêts et des crêtes de montagne

La principale population montagnarde de Cerf élaphe, la plus grosse population de chamois du massif jurassien, ...

- **DES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES**

Le Grand tétras (5), la Gélinotte des bois (1), le Pic tridactyle, l'Aigle royal, la Chevêchette d'Europe, l'Apollon (4), le Loup gris (3), le Lynx boréal (6), ...

- **DES ESPÈCES EN LIMITE D'AIRE DE RÉPARTITION**

Le Pic tridactyle (rare en France), le Monticole de roche et 4 espèces de carabes

- **UN REFUGE POUR DES ESPÈCES TYPIQUEMENT ALPINES ET RARES DANS LE JURA**

L'Aigle royal, l'Accenteur alpin, le Pipit spioncelle, le Sizerin flammé, et plusieurs lépidoptères (*Kessleria saxifraga*, *Autographa aemula*).

- **DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES OBSERVÉS À DES ALTITUDES INHABITUELLES DANS LE JURA**

La Grenouille rousse, la Vipère aspic, l'Orvet, le Sonneur à ventre jaune (2) et l'Alyte accoucheur (entre 1260 et 1460m)

- **2 ESPÈCES D'INSECTES PRÉSENTES UNIQUEMENT SUR LA HAUTE-CHAÎNE ET EN HAUTE-SAVOIE**

*Micropteryx aureviridella* et *Charissa intermedia*.

## 2. ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE NATUREL

SPÉCIFICITÉS, MENACES

ET INVENTAIRES

- DES ESPÈCES VULNÉRABLES

En raison de leurs faibles effectifs, de l'isolement de leur population, de leur faible dynamique de population et des menaces extérieures liées aux activités humaines

- LES PRINCIPALES MENACES

- Dérangement (en période hivernale ou/et en période de nidification)
- Perte ou modification de l'habitat
- Collisions (routières ou avec des infrastructures : clôtures, câbles de remontées mécaniques, ...)
- État sanitaire et diversité génétique
- Braconnage



- LES INVENTAIRES ET SUIVIS

La faune fait l'objet d'un grand nombre d'inventaires, de suivis et d'actions spécifiques (suivis par pièges-photo, comptages, ...).

Les vertébrés (et notamment les oiseaux et les mammifères) sont les mieux connus.



(5)



(6)

## 2. ENVIRONNEMENT &amp; PATRIMOINE NATUREL

## 2.5. FLORE



(1)



(2)



(3)



(4)

- **UNE RICHESSE FLORISTIQUE EXCEPTIONNELLE**, à l'origine :
  - Des premières prospections de la Haute Chaîne par des botanistes britanniques et suisses dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, puis par beaucoup d'autres
  - De nombreux travaux botaniques : descriptions, catalogues, flores, essais phytosociologiques, ....
  - De la volonté de classement de la Haute Chaîne du Jura en espace protégé
  
- **UN CARACTÈRE MONTAGNARD** avec une flore subalpine supérieure dès 1500-1700m ; des plantes arctico-alpines, reliques des dernières glaciations, dont la présence est déterminée par le climat montagnard rigoureux et les vents importants sur les sommets :
  - [Dryade à huit pétales \(1\)](#) , [Raisin d'ours des Alpes \(2\)](#), [Aster des Alpes \(3\)](#), [Bartsie des Alpes](#) ....
  
- **DES ESPÈCES PEU REPRÉSENTÉES DANS LE MASSIF JURASSIEN ET DONT LES STATIONS SE SITUENT PRINCIPALEMENT DANS LA RN**
  - [Astragale toujours vert](#), [Renoncule de Segquier](#) , [Camarine hermaphrodite](#), [Oreille-d'Ours](#), [Céphalaire des Alpes](#), ...
  
- **DES ESPÈCES OU VARIÉTÉS ENDÉMIQUES DE LA HAUTE CHAÎNE DU JURA**
  - La [Grassette de Reuter \(4\)](#), la [Joubarbe de Fauconnet \(7\)](#)
  
- **UNE FLORE AU CŒUR DES ÉTUDES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
  - Étude Reculet-Crêt de la Neige face aux changements climatiques
  - Programme Phénoclim, Alpages sentinelles, PSDRF (*Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières*)

## 2. ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE NATUREL

SPÉCIFICITÉS, MENACES

ET INVENTAIRES

- DES ESPÈCES VULNÉRABLES

en raison de leurs faibles effectifs, de l'isolement concernant de nombreuses plantes ne possédant qu'une ou deux stations dans le massif jurassien ou/et des modifications du climat.

- LES PRINCIPALES MENACES

- Cueillette : surtout pour les espèces rares à stations très localisées
- Destruction des pieds et/ou perte ou modification de l'habitat, par :
  - Le surpâturage et le stationnement du bétail (piétinement, enrichissement du sol)
  - La déprise pastorale et la fermeture des milieux
  - Les travaux forestiers (destruction, modification de l'éclaircissement ou de l'hygrométrie)
  - Les travaux routiers (création ou élargissement de routes ou de pistes)



- LES INVENTAIRES ET SUIVIS

La flore vasculaire, et en particulier les espèces herbacées, sont les mieux connues et étudiées. La flore reste toutefois moins sujette que la faune à des protocoles de suivis spécifiques. Au cours de ce PDG, une attention particulière sera portée au recensement des groupes les moins connus (bryophytes, groupes suivis par *Flora Jurana*) ainsi que de la fonge.



## 2. ENVIRONNEMENT &amp; PATRIMOINE NATUREL

## 2.6. ZONES À FORT INTÉRÊT

... de par le type d'habitat et les espèces faunistiques et floristiques qui y sont associées ...

- Pelouses à Brome érigé des bas-monts



Espèces thermophiles : Aster étoilé, nombreuses orchidées



Azuré du Serpolet, Grand Apollon



Zones de chasse pour les chiroptères et le Circaète Jean-le-blanc



- Érablières et Forêts d'éboulis



Groupements rares et très localisés de hêtraies mésophiles et hêtraies sapinières



Sabot de Vénus et Épipactis à petites feuilles



Rosalie des Alpes

- Éboulis



Renoncule de Séguier, Saxifrage cilié, Scutellaire alpine



Monticole de roche, Accenteur alpin, Traquet motteux



Plusieurs espèces de reptiles



- Pinède à lycopode (accueille des espèces typiquement alpines)



Camarine hermaphrodite, Listère cordée, Pyrole uniflore



Sizerin flammé



Solitaire

## 2. ENVIRONNEMENT &amp; PATRIMOINE NATUREL

- Pelouses fraîches à Laîche ferrugineuse



Chardon bleu, Ail de la victoire

Pelouses à flore très diversifiée (70 esp / 100 m<sup>2</sup>) :  
*Pelouses à Campanule en thyrses et à Laser*



- Pessières et Hêtraies subalpines



Habitat optimal pour le Grand tétras, la Gêlinotte des bois, le Pic tridactyle, le Pic noir, la Chevêchette d'Europe et la Chouette de Tengmalm

- Rochers et affleurements



Cystoptéride des montagnes, Œillet de Grenoble et Joubarbe de Fauconnet



Lieu de nidification de l'Aigle royal et du Faucon pèlerin



Abris pour les chiroptères



- *Pré-bois (zone mosaïque de transition entre plusieurs habitats)*

*(diversité spécifique élevée)*

Habitat optimal pour le Merle à plastron, le Venturon montagnard et le Cassenoix moucheté



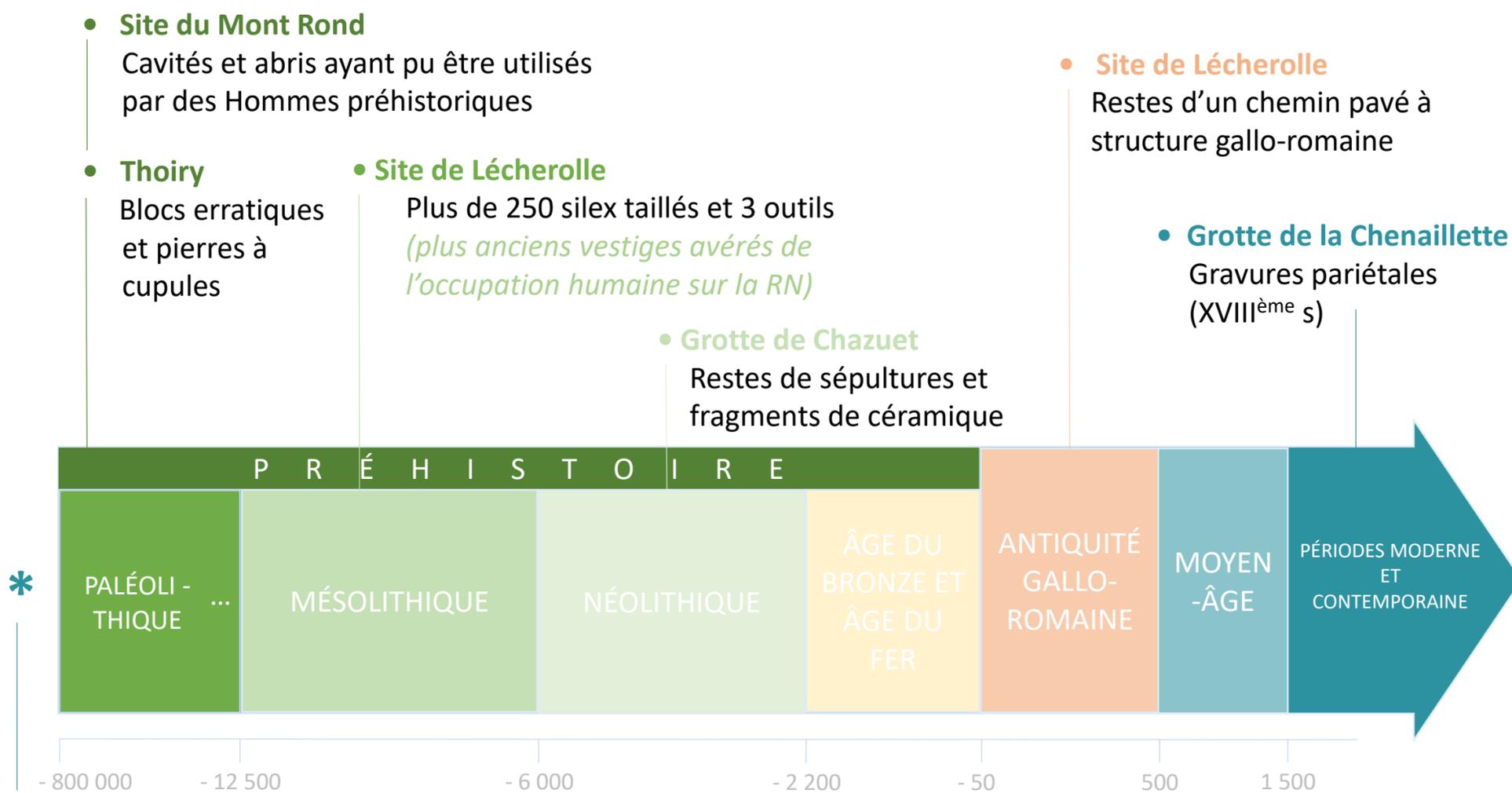
Biotope favorable à l'élevage des jeunes Grands tétras



## 3. PATRIMOINE CULTUREL

## &amp; CADRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

## 3.1. PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET PALÉONTOLOGIQUE



+ des cavités fossiles refermant des pollens du **Würm** (- 115 000 à - 11 700)

## • LES OSSEMENTS DÉCOUVERTS LORS DE PROSPECTIONS CAVERNICOLES OU GÉOLOGIQUES



Image : Crâne de bison du Gouffre de la Cabosse

- Traces de dinosaures (-145 à -140 Ma) - Dalles calcaires d'Échevenex
- Dent de Machimosaurus (-160 à -66 Ma) - Alpage de la commune de Gex
- Marmotte et Ours des cavernes (-2,58 Ma à -11 700) - Grotte de Chazuet
- Élan (- 10 000 ans) - Mont Rond
- Crâne de bison (- 3019 à -2890) - Gouffre de la Cabosse
- Auroch (5 à + 245) - Gouffre de Farges
- Ours brun (XVII à XVIII<sup>ème</sup> s) - Grotte de Divonne

# 3. PATRIMOINE CULTUREL & CADRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

## LES TRACES D'UN PASSÉ PASTORAL

- Une forte histoire pastorale du Moyen-Âge au XX<sup>ème</sup> siècle
- Des traces bien visibles aujourd'hui (murets de pierres sèches, goyas et chalets d'alpages)
- Des éléments typiques du paysage jurassien : les pré-bois
- *Aujourd'hui, 7 chalets encore actifs avec une utilisation pastorale dynamique : La Maréchaude, la Chenaillette, Varambon, Curson, le Crozat, le Gralet et Poutouille.*

## 3.2. PASTORALISME



## 3. PATRIMOINE CULTUREL & CADRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

### 3.3. ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES



#### Contexte

- Une activité en mutation
- Une forte déprise pastorale
- 3500 animaux en estive sur la RN (*avec une vocation bovine majoritaire*)

#### • PASTORALISME

*Les actions de la Réserve naturelle*

 Gérer plus finement les alpages pour maintenir le paysage et la biodiversité associée : *prise en compte optimale des enjeux écologiques du site, adaptation des infrastructures, ...*.

 **Diagnostics éco-pastoraux** sur tous les alpages (en lien avec le Parc Naturel Régional du Haut Jura et la Société d'Économie Montagnarde de l'Ain) • **Plans de gestion intégrés (PGI)** sur certains alpages • **3 Alpages sentinelles** (évaluation de la qualité de l'alpage et de sa réponse au changement climatique) • **Lien permanent avec les acteurs agricoles.**

*Les actions de la Réserve naturelle*

#### • SYLVICULTURE

 Concilier au mieux exploitation forestière et interventions dans un espace protégé.

 **Documents de gestion** approuvés par l'Etat (*pour les 88% des forêts publiques et privées soumises au régime forestier*) • **Plans d'aménagement** élaborés par l'ONF en étroite collaboration avec la RN (*pour les forêts communales : 77% des forêts*).



#### Contexte

La forêt sur la RN :

- Le milieu majoritaire (avec 8000 ha)
- Une importance écologique mais également économique
- Un découpage entre propriétaires publics et privés



#### • CHASSE, PÊCHE & CUEILLETTE

Des activités traditionnelles autorisées sur la Réserve naturelle mais réglementées.

# 3. PATRIMOINE CULTUREL & CADRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

## • RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### Les actions de la Réserve naturelle

 Permettre, coordonner ou s'associer à des programmes de recherche sur la RN afin de mieux connaître son patrimoine.



Plusieurs **collaborations scientifiques** (CREA, HEPIA, IRSTEA, OFB,...) • De nombreux **partenariats associatifs naturalistes** (les Amis de la Réserve Naturelle, le Groupe Tétras Jura, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, France Nature Environnement, ...) • Le développement de **GéoNature**, une base de données naturalistes et un outil de sciences participatives pour la transmission des données floristiques et faunistiques par le grand public.

### Contexte

La RN :

- Un territoire très attractif pour les chercheurs et les naturalistes
- De nombreuses pistes d'études suivies par la RN ou à développer



**GEO**  
**Nature**



### Contexte

- Un tourisme essentiellement concentré autour de sites d'intérêt (La Vattay, le Col de la Faucille, la Vallée de la Valserine, la station Lélex-Crozet, Fort l'Ecluse, ...)
- Des activités de pleine nature variées (randonnée pédestre, spéléologie, raquettes, ski, vol libre, chiens de traîneaux, cyclisme, équitation, trail, ...)

## • FRÉQUENTATION & ACTIVITÉS TOURISTIQUES

### Les actions de la Réserve naturelle



Limiter le dérangement de la faune et préserver la flore



Une réglementation des pratiques par des **Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope** et des **Plans de circulation** • La mise en place de **Zones de Quiétude de la Faune Sauvage** • Une veille assurée par la Police de l'environnement.

## 3. PATRIMOINE CULTUREL & CADRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

### 3.4. POLICE DE L'ENVIRONNEMENT



→ *La nécessité d'allier Activités humaines & Protection des espèces et des espaces ...*

 ASSURER LA COMPATIBILITÉ ENTRE LES ACTIVITÉS SOCIO-ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES ET LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE, DE LA FLORE ET DES HABITATS DE LA RN.

→ Assurer la bonne application de la réglementation sur la Réserve naturelle.

 Veille physique sur le terrain assurée par les agents assermentés de la Réserve naturelle et en lien étroit avec les agents de l'ONF, les agents de l'OFB (*Office Français de la Biodiversité*) et la Gendarmerie nationale.



## 3. PATRIMOINE CULTUREL

## &amp; CADRE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Une particularité réglementaire supplémentaire :  
les **ZONES DE QUIÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE (ZQFS)**

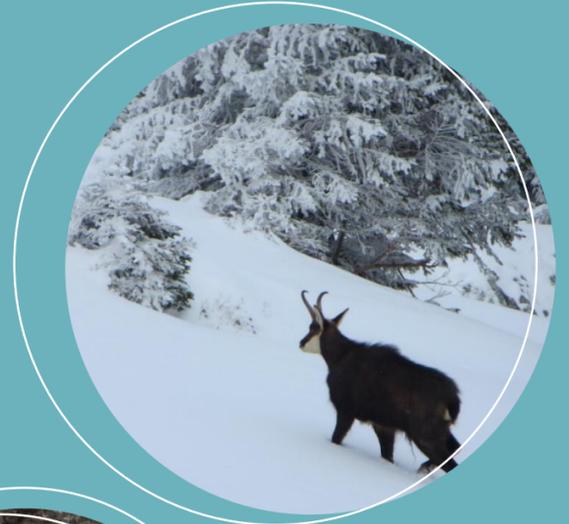
- DES PÉRIODES CLÉS ET DE VULNÉRABILITÉ POUR LES ESPÈCES SENSIBLES :

- La survie en **hiver** (restriction énergétique et froid)
- La **reproduction et l'élevage** des jeunes au printemps

Pendant ces périodes, le dérangement lié à la pratique d'activités de pleine nature peut avoir des conséquences irréversibles : mortalité liée au stress et à la dépense d'énergie pour s'envoler (en hiver) ; échec de l'accouplement, abandon du nid (au printemps), ...

- **7 ZONES DE QUIÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE**

actives **du 15 décembre au 30 juin** sur la Réserve naturelle (15 mai pour les Platières) . Leur accès y est strictement interdit.



## 4. ACCUEIL DU PUBLIC &amp; ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

*Sensibiliser, c'est « rendre sensible » !*



- Informer le public des connaissances acquises par/sur la RN
- Rapprocher les publics de ce qui les entoure
- Que chacun se sente concerné et acteur de ce territoire protégé et aux richesses incroyables mais fragiles

*Activités réalisées en grande partie par le service Éducation à l'Environnement et au Développement Durable de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.*



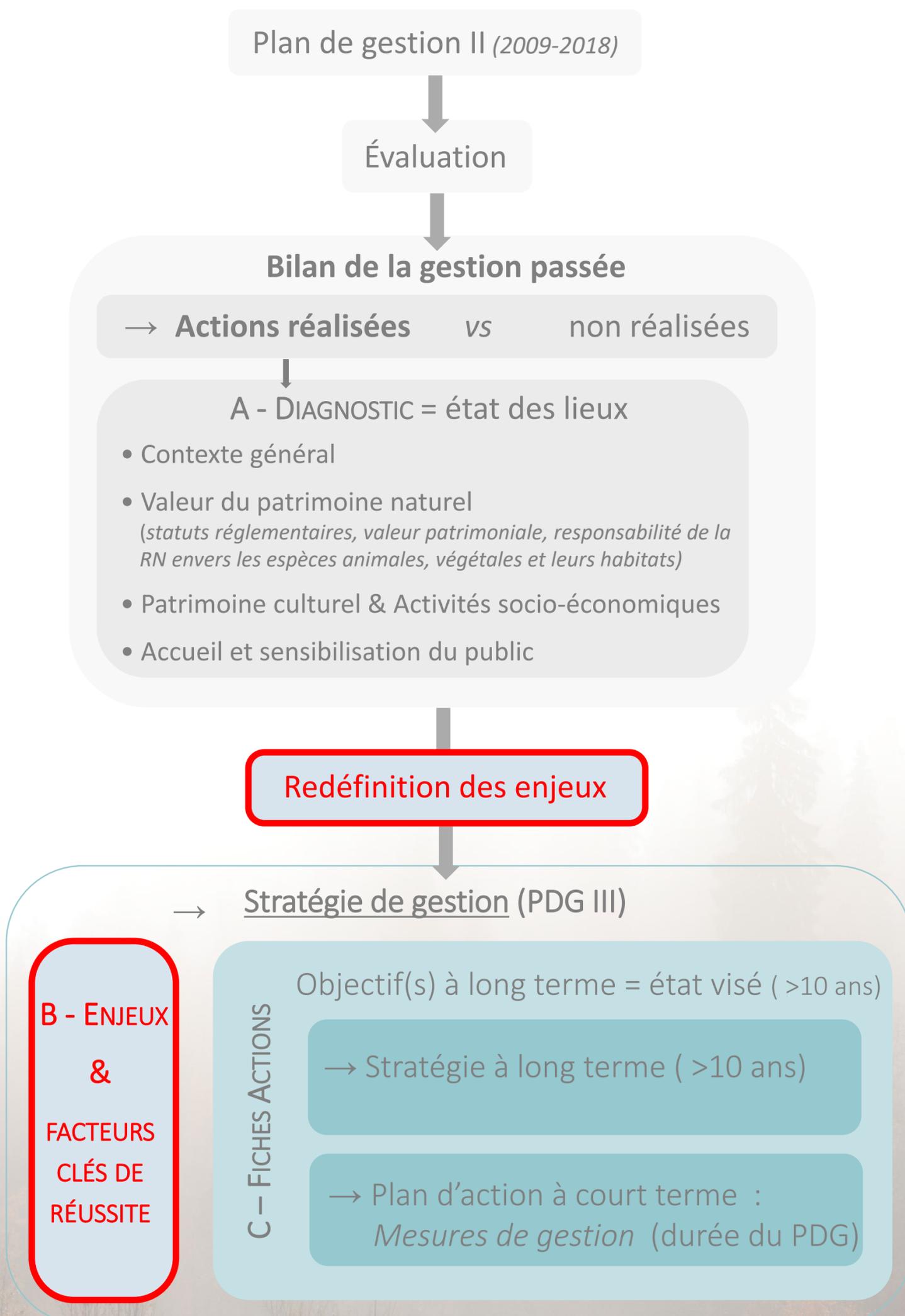
- **DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES POUR LE GRAND PUBLIC :**

Sorties de terrain, conférences, chantiers nature, stages d'initiation naturaliste, sentiers d'interprétation sur certains sites, ...

- **UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE POUR LE PUBLIC SCOLAIRE :**

Découverte et sensibilisation au patrimoine naturel local et aux enjeux de la Réserve naturelle pour les écoles primaires du Pays de Gex et de la vallée de la Valserine.

- **1 EXPOSITION PERMANENTE** à la Maison de la Réserve naturelle à Gex et **2 EXPOSITIONS ITINÉRANTES** (présentation de la Réserve naturelle et de l'étude Reculet-Crêt de la Neige).



## ENJEUX &amp; FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

## • ENJEU \*

**Élément du patrimoine** déterminé comme remarquable et prioritaire pour l'espace protégé. Les enjeux font la spécificité de cet espace et justifient son statut de protection. Ils doivent donc être prioritairement pris en compte.

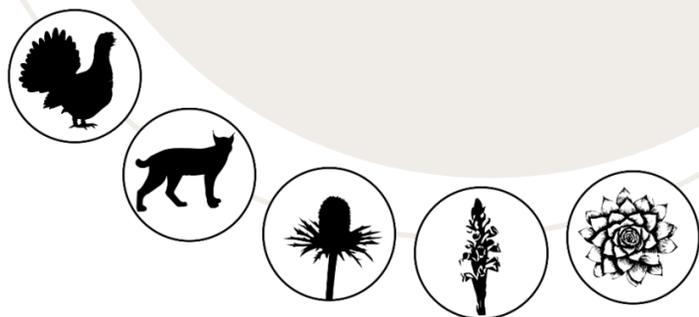
⇒ **Les espèces et habitats à enjeu** sont sélectionnés en fonction de leur **valeur patrimoniale** (*statut réglementaire, niveau de rareté, intérêt scientifique ou symbolique*) et de leur **représentativité sur la Réserve naturelle**)

### Enjeux espèces patrimoniales (1 à 3)

#### 2 espèces faunistiques et 3 espèces floristiques

sélectionnées car

- Dépendantes d'un habitat spécifique
- Présentant des effectifs restreints
- Soumises à de nombreux facteurs de pression.



### Enjeux habitats (4 et 5)

#### 2 habitats

sélectionnés car

- Représentant une surface importante de la RN
- Pouvant être vulnérables face à certaines pratiques anthropiques et/ou aux changements climatiques



### • FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE (FCR)\*

Enjeu particulier qui **regroupe les aspects techniques, financiers et humains** propres à chaque espace protégé et tient compte de **l'intégration de l'espace protégé concerné sur le territoire**. Les facteurs clés de réussite conditionnent pour tout ou partie le succès des objectifs à long terme et peuvent influencer l'ensemble des enjeux de conservation.



# ENJEUX & FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE



## PRÉSENTATION :

### Enjeu ou Facteur clé de réussite

- **Objectif à long terme n°1**
  - Objectif opérationnel n°1
  - Objectif opérationnel n°2
  - ...

## ENJEUX &amp; FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

## ENJEUX

## BIODIVERSITÉ PATRIMONIALE

## 1. Le Grand tétras

**Conserver et conforter la population présente sur la RN**

- Entretien de la signalétique et amélioration de l'information concernant les Zones de Quiétude de la Faune Sauvage
- Augmenter les habitats favorables à l'espèce
- Identifier les espèces en interaction directe ou indirecte
- Déterminer le risque de consanguinité et ses effets sur les populations de Grand tétras de la Haute Chaîne du Jura
- Poursuivre le suivi de l'espèce (affût aux places de chant, génétique, recherche d'indices de présence)

## 2. Le Lynx boréal

**Pérenniser la présence de l'espèce**

- Maintenir les connexions écologiques favorables à l'espèce
- Limiter les risques de collision sur les axes routiers de la RN
- Améliorer les échanges avec les acteurs concernés par l'espèce
- Poursuivre le suivi de l'espèce (photopiégeage intensif, recherche d'indices de présence, bioacoustique en période de rut)

## 3. La Flore patrimoniale de la Réserve naturelle

**Maintenir et améliorer l'état de conservation de l'Orobanche de Bartling, du Chardon bleu des Alpes et de la Joubarbe de Fauconnet**

- Suivre l'abrutissement des trois espèces par les herbivores domestiques et sauvages



- Veiller à leur non cueillette et au respect des sentiers balisés

- Poursuivre le suivi des trois espèces (protocoles spécifiques du Conservatoire Botanique National Alpin appliqué tous les 2/5 ans, prospection des habitats favorables)



## ENJEUX &amp; FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

## ENJEUX

## 4. Les écosystèmes forestiers de la Réserve naturelle

**Améliorer la biodiversité, la fonctionnalité et la connectivité des écosystèmes forestiers de la RN**

- Instaurer une trame de vieux bois dans les forêts publiques et privées
- Développer et valoriser une gestion sylvicole répondant aux enjeux de la RN dans les forêts publiques et privées
- Atteindre un équilibre écologique optimal entre les habitats forestiers et les ongulés sauvages

- 🚲 Suivre l'évolution des habitats forestiers et de leur biodiversité (Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves forestières et protocoles spécifiques de suivis de la faune et de la flore).

## 5. Les Pelouses mésophiles montagnardes de la RN

**Améliorer l'état de conservation des pelouses mésophiles montagnardes**

- Maintenir une activité pastorale extensive, en adéquation avec les enjeux de biodiversité

- 🔍 Suivre l'évolution de ces habitats (surface) et des cortèges floristiques associés (relevés phytosociologiques, analyses de sol)

## 6. L'amélioration de la connaissance

**(6.1) Améliorer la connaissance du patrimoine naturel de la RN (faune/flore/géologie)**

- Synthétiser les connaissances faune/flore en vue d'établir une liste d'espèces d'intérêt à inventorier
- Améliorer la connaissance • de l'herpétofaune (*Vipère péliade* et *Sonneur à ventre jaune* en particulier) • des chiroptères • des micrommaphères • de la malacofaune • des hyménoptères • des bryophytes • de la fonge • et des groupes suivis par Flora Jurana
- Affiner les connaissances en géologie et en géomorphologie

## HABITATS



## FACTEURS CLÉS

## DE RÉUSSITE



## ENJEUX &amp; FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

## FACTEURS CLÉS

## DE RÉUSSITE

**(6.2) Suivre le retour du loup et son installation dans le massif jurassien**

- Développer les échanges avec les organismes assurant le suivi de l'espèce
- Accompagner les socio-professionnels vers une meilleure cohabitation

 Mettre en place le suivi de l'espèce (photopiégeage intensif, recherche d'indices de présence, génétique, ...)

**(6.3) Maintenir la population d'Aigle royal**

- Mettre en place des mesures concrètes pour limiter son dérangement

 Poursuivre le suivi de l'espèce (comptage en simultanée, suivi et recherche des aires de reproduction, ...)

**(6.4) Évaluer l'impact des changements globaux sur les écosystèmes de la Réserve naturelle**

- Évaluer la qualité de l'air sur la Haute Chaîne du Jura

- Évaluer le changement climatique

- Suivre et limiter le développement des espèces exotiques envahissantes

 Suivre l'évolution des espèces indicatrices du changement climatique, et notamment de celles visées par le programme Phénoclim

**(6.5) Améliorer la connaissance du patrimoine archéologique et paléontologique de la Réserve naturelle**

- Affiner les connaissances en archéologie et paléontologie sur le territoire de la Haute Chaîne du Jura



## ENJEUX &amp; FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

## FACTEURS CLÉS

## DE RÉUSSITE

## 7. L'ancrage territorial

**Intégrer la Réserve naturelle dans le tissu social du territoire**

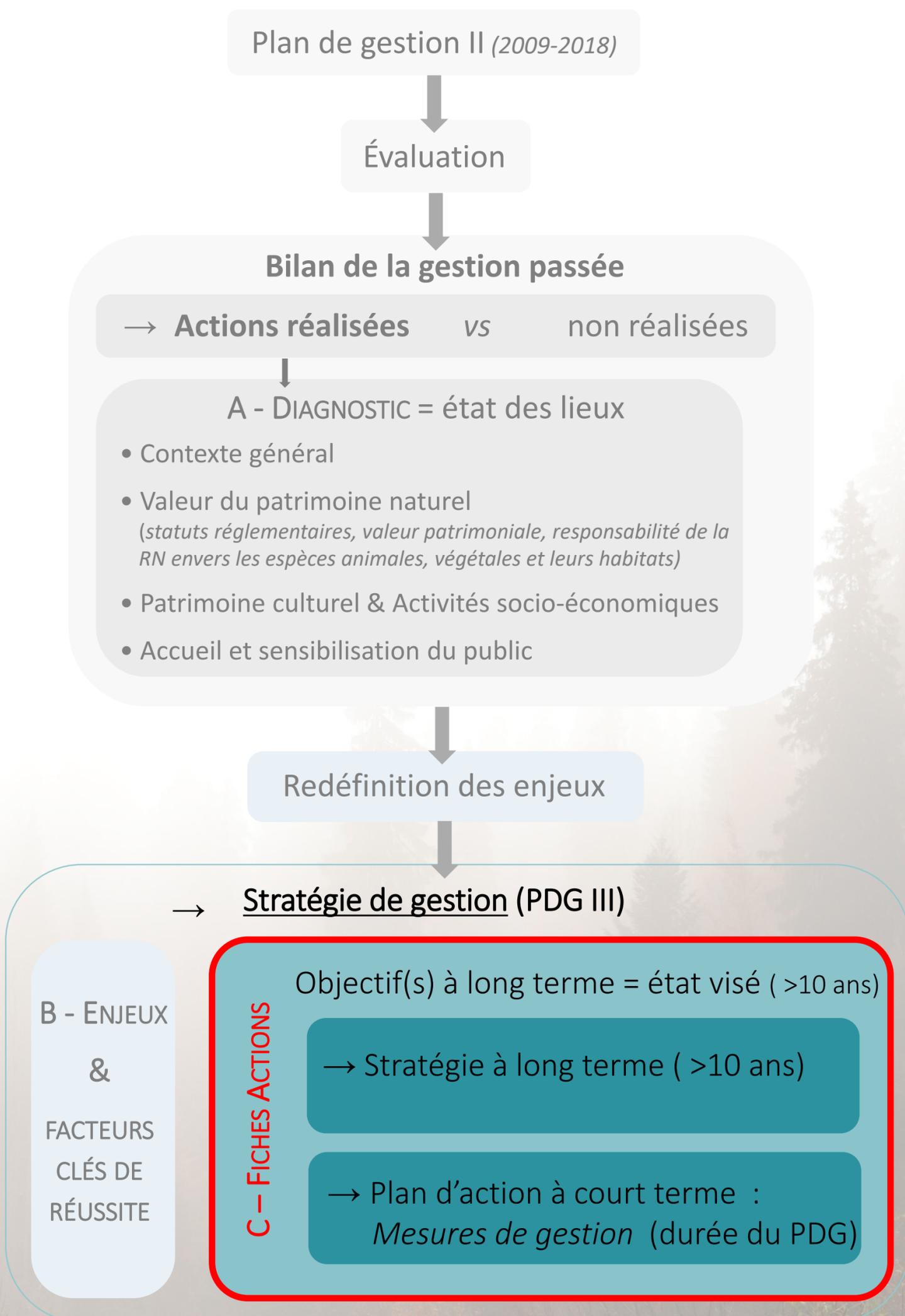
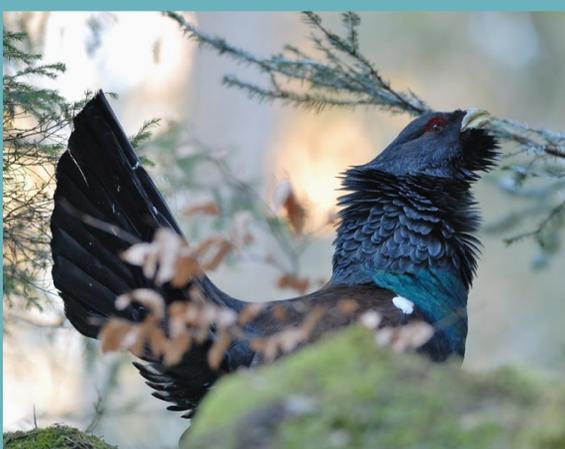
- Accroître la présence physique des agents sur le terrain et installer les locaux au cœur de la Réserve naturelle
- Sensibiliser le grand public et l'impliquer dans les sciences participatives
- Sensibiliser les acteurs socio-professionnels et encourager leur collaboration
- Renforcer l'implication des partenaires
- Poursuivre les animations à destination des scolaires et du grand public en lien avec le service « Education au Développement Durable » de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex

## 8. Le fonctionnement

**Assurer le fonctionnement optimal de la Réserve naturelle**

- Assurer l'animation et la mise en œuvre du plan de gestion
- Assurer la surveillance du site et veiller à l'application de la réglementation
- Assurer l'instruction des demandes d'autorisation (travaux, événements) par les instances et le suivi des opérations autorisées





## CONTENU

## • ORGANISATION

⇒ 101 FICHES AU TOTAL

Objectif(s) à long terme = état visé (&gt;10 ans)

C – FICHES ACTIONS

→ Stratégie à long terme (&gt;10 ans)

⇒ 1 FICHE ACTION par Suivi à Long terme

→ Plan d'action à court terme :  
*Mesures de gestion* (durée du PDG)

⇒ 1 FICHE ACTION par Mesure de gestion

• HIÉRARCHISATION  
DES ACTIONS

- Établissement d'un **niveau de priorité des actions** établi selon :
  - **L'urgence de préservation** de l'espèce ou de l'habitat en fonction de son **état de conservation actuel**
  - **L'urgence de la mise en application de l'action** selon la **pression** à laquelle elle répond
  - **Le niveau de patrimonialité** de l'espèce ou de l'habitat (européen, national, régional, local)



- **Établissement d'indicateurs** (*paramètres mesurables ou calculables*) associés à une grille d'évaluation, permettant de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des actions.

• ÉVALUATION &  
TABLEAU DE BORD

- **Réalisation de bilans et d'évaluations régulières :**

→ Un bilan d'activité et une mise à jour annuelle du tableau de bord permettant une réaction et une adaptation rapide des mesures de gestion

→ Une première évaluation à mi-parcours et une seconde en fin de PDG.



## CONTENU

Code du suivi à long terme ou de la mesure de gestion avec couleur selon la priorité de celle-ci (rouge = priorité 1 > orange = priorité 2 > vert = priorité 3)

Intitulé du suivi à long terme ou de la mesure de gestion dont la fiche action fait l'objet	CS 10																				
<i>Enjeu de conservation</i> <i>Objectif à long terme</i>																					
<p><u>Description du suivi à long terme :</u></p> <p>Descriptif technique détaillé du suivi à long terme ou de la mesure de gestion : historique, protocole, sous-actions, perspectives, localisation, etc.</p>	<p><u>Coordinateur(s) :</u></p> <p><u>Partenaires techniques, financiers et prestataires</u> impliqués dans le suivi à long terme ou la mesure de gestion</p> <p><u>Budget en temps et en argent</u></p> <p><u>Calendrier et périodicité d'intervention :</u></p> <table border="1" data-bbox="1131 1802 1899 1926"> <thead> <tr> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029												
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X												
<p><u>Indicateur(s) de réalisation ou de réponse</u> permettant d'évaluer la mise en œuvre du suivi à long terme ou de la mesure de gestion</p>																					
<p><u>Grille d'évaluation</u> du (des) indicateur(s) permettant d'évaluer le suivi à long terme ou la mesure de gestion</p> <table border="1" data-bbox="547 2359 1606 2494"> <tr> <td style="background-color: #008000; color: white; text-align: center;">Très bon</td> <td style="background-color: #90EE90; text-align: center;">Bon</td> <td style="background-color: #FFFF00; text-align: center;">Moyen</td> <td style="background-color: #C8E6C9; text-align: center;">Mauvais</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #008000; height: 20px;"></td> <td style="background-color: #90EE90; height: 20px;"></td> <td style="background-color: #FFFF00; height: 20px;"></td> <td style="background-color: #C8E6C9; height: 20px;"></td> </tr> </table> <p><u>Lien avec autres actions</u> : Mise en relation du suivi à long terme ou de la mesure de gestion avec d'autres actions du plan de gestion</p>		Très bon	Bon	Moyen	Mauvais																
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais																		

## EXEMPLE

**Suivi à long terme : Relevés des indices de présence du Lynx boréal****CS 10***Enjeu de conservation* : Lynx lynx L.*Objectif à long terme* : Pérenniser la présence de l'espèceDescription du suivi à long terme :

Lors de leurs missions de terrains (tournées de surveillance et autres suivis scientifiques), les agents de la Réserve naturelle seront amenés à récolter des indices de présence de l'espèce. Ce relevé d'indices pourra aussi se faire sous forme de prospections ciblées sur des secteurs précis et pendant des périodes d'intérêt.

Les indices relevés seront des traces de marquage territorial, des empreintes, des carcasses de proies, des crottes ou des observations directes. La bioacoustique pourrait être une nouvelle technique à adopter pour détecter la présence de l'espèce en période de rut.

Ce suivi vient compléter les informations obtenues par suivi par photo-piégeage et permettra de mieux connaître la façon dont la population de Lynx boréal occupe le territoire.

Localisation : Ensemble de la Réserve naturelleCoordinateur : Réserve naturellePartenaires techniques et scientifiques : PNR du Haut-Jura, ONF, OFB, DDT (réseau loup-lynx)Temps agent :

3 jours x 2 agents (prospections ciblées) = 48 heures

2 jours pour 1 agent (préparation technique) = 16 heures

2 jours pour 1 agent (mise à jour des bases de données, cartographie, analyse) = 16 heures

Coût de l'opération :

- Fonctionnement
- Charges générales
- Investissement
- Bioacoustique

Calendrier et périodicité d'intervention :

En continu pour les relevés aléatoires et prospections ciblées pendant la période de reproduction.

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Indicateur de réalisation :

Saisie de l'ensemble des données collectées sur la base de données faune de la RNN. Analyse des données et mise en corrélation avec le suivi par photo-piégeage intensif.

Cet indicateur permet d'évaluer la bonne mise en place du suivi sur le terrain (protocole des prospections ciblées compris) ainsi que la mise à jour des données cartographiques et l'incorporation des analyses au rapport de suivi du Lynx par photo-piégeage.

Grille d'évaluation :

1.

Très bon	Bon	Moyen	Mauvais
Tous types de prospections réalisés et analyse des données effectuée	Prospections aléatoires réalisées et analyse des données effectuée	Prospections aléatoires effectuées. Analyse de données non effectuée	Suivi non mené

Lien avec autres actions :

Ce suivi est directement connecté au suivi à long terme CS 9. Par ailleurs, il est indirectement lié au suivi du loup (CS 29) car une mutualisation des protocoles de suivi pourrait être envisagée.

# LEXIQUE



- **AIRE DE RÉPARTITION** : Zone géographique de présence d'une espèce ou d'un habitat en raison de conditions environnementales favorables. Pour une espèce, les conditions doivent être favorables au moins à la réalisation d'une partie de son cycle biologique.
- **ALPAGE SENTINELLE** : Le programme « Alpages sentinelles », développé par l'institut de recherche IRSTEA, vise à analyser, comprendre et anticiper les effets du changement climatique sur les alpages en qualifiant l'évolution des pratiques des alpagistes et des végétations en lien avec l'évolution du climat.
- **ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE** : Outil de protection réglementaire de niveau départemental qui vise à conserver un habitat d'espèce(s) protégée(s) sur un territoire donné. Son suivi est généralement effectué soit par un comité placé sous l'autorité du préfet, soit par les acteurs locaux dans le cadre de dispositifs tels que Natura 2000.
- **DIAGNOSTIC ÉCO-PASTORAL** : État des lieux de la fonctionnalité et de la capacité fourragère d'une estive. Le diagnostic éco-pastoral fournit une expertise technique des atouts, contraintes et potentiels de l'estive tout en permettant un échange avec les acteurs du territoire.
- **DIRECTIVE HABITAT-FAUNE-FLORE (DHFF) (1992)** : Directive de l'Union Européenne visant la protection et la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage du territoire européen.  
Les **ANNEXES I ET II** de la DHFF listent respectivement les types d'habitats naturels et les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (**ZSC**).
- **DIRECTIVE OISEAUX (DO) (1979)** : Directive de l'Union Européenne visant la protection et la conservation des oiseaux sauvages du territoire européen.  
L'**ANNEXE I** de la DO liste les espèces à fort enjeu de conservation dont la conservation nécessite la désignation de Zones de Protection Spéciale (**ZPS**) afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de répartition.

# LEXIQUE

- **ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)** : Espace naturel géré par le Conseil départemental et dont l'objectif est de préserver la qualité du site (de son paysage, milieux et habitats naturels) et de l'aménager pour l'ouvrir au public (sauf exceptions).
- **ESPÈCE ENDÉMIQUE** : Espèce dont l'aire de répartition se concentre exclusivement dans une zone géographique limitée.
- **ESPÈCE PATRIMONIALE** : **Espèce protégée**, rare ou menacée revêtant une importance particulière pour des raisons écologiques, scientifiques ou symboliques.
- **ESPÈCE PROTÉGÉE** : Espèce sauvage dont le dérangement, la détention, le transport ou la destruction (de l'espèce mais aussi de ses habitats naturels) sont interdits. En France les espèces protégées sont listées par arrêtés ministériels.
- **ÉTAT DE CONSERVATION** : Indice établi en prenant en compte différents facteurs, leur tendance et leur valeur par rapport à une référence « favorable ».
  - Pour les espèces : Surface de l'aire de répartition, effectifs des populations, surface de l'habitat, perspectives futures au vu des pressions et menaces.
  - Pour les habitats : Surface de l'aire de répartition, surface occupée, structure et fonctionnement (estimé en fonction de l'état de conservation des espèces typiques), perspectives futures au vu des pressions et menaces.
 L'état de conservation est classé en 4 catégories : « favorable », « défavorable inadéquat », « défavorable mauvais » et « inconnu ».
- **FLORE VASCULAIRE** : Ensemble des plantes à tige(s), feuilles et racines. La flore vasculaire regroupe les plantes à fleurs (angiospermes), les gymnospermes (conifères, Cycas...) et les ptéridophytes (fougères, prêles, lycopodes...).
- **GOYA** : Élément paysager typique des alpages jurassiens, le goya est une dépression artificielle créée par l'homme et étanchéifiée (historiquement avec de l'argile) servant de réserve d'eau pour le bétail sur les alpages.



# LEXIQUE

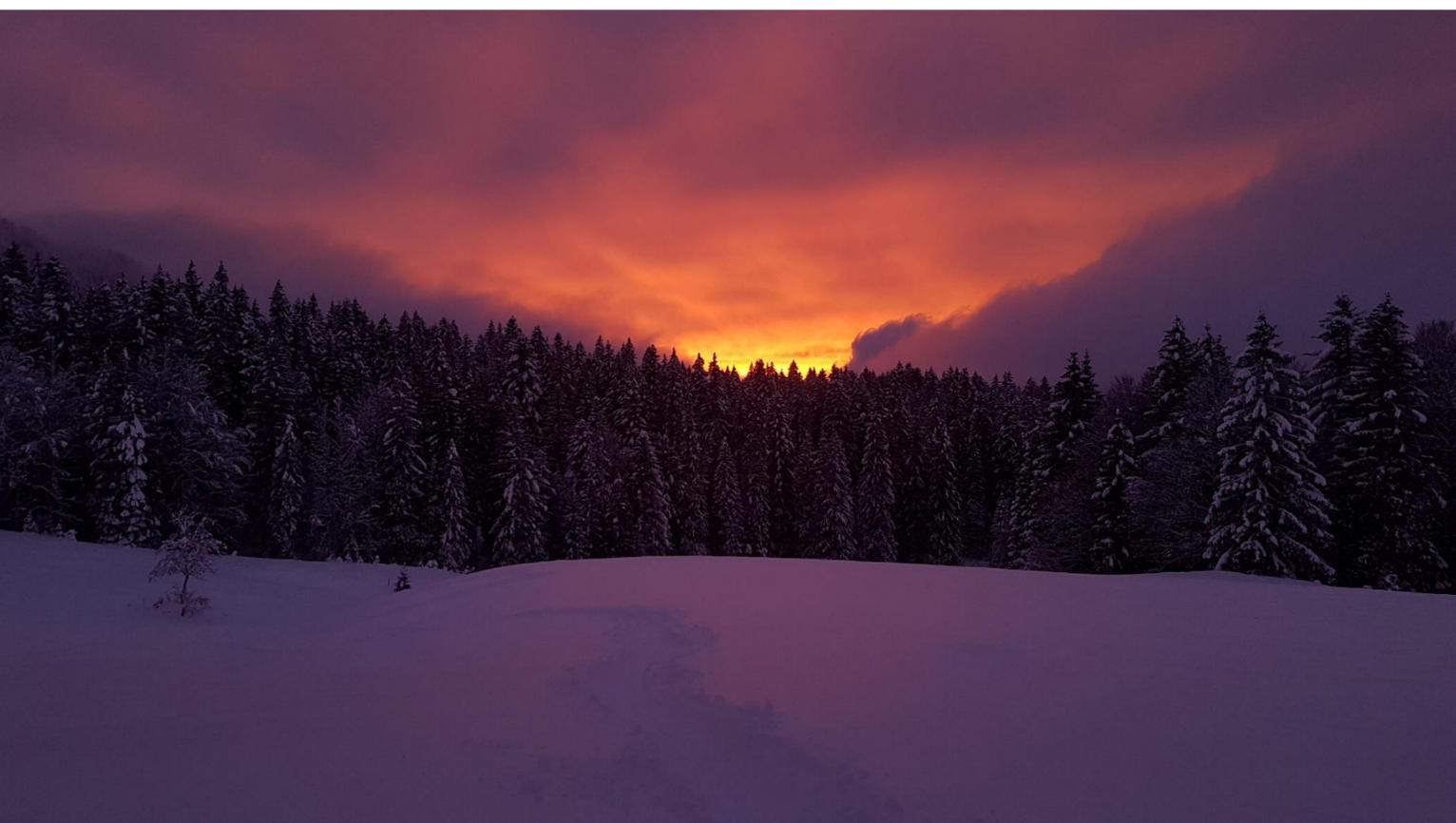


- **KARST** : Relief particulier associé aux plateaux calcaires et dont la formation est due à la dissolution des calcaires par l'eau.
- **NATURA 2000** : Réseau européen de sites naturels protégés fondé sur les Directives « Oiseaux » et « Habitat Faune Flore » de l'UE. Ce réseau vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés et à forts enjeux de conservation en Europe. Il se compose des **ZPS** et des **ZSC**.
- **PLAN DE GESTION INTÉGRÉ À UN ALPAGE** : Document de gestion associé à un alpage dont l'objectif est de réhabiliter une activité pastorale compatible avec les enjeux patrimoniaux et environnementaux du site : présence de tétraonidés, maintien des zones de pré-bois, restauration du chalet d'alpage, ...
- **PROTOCOLE DE SUIVI DENDROMÉTRIQUE DES RÉSERVES FORESTIÈRES (PSDRF)** : Protocole de suivi de l'état des forêts de la RN visant à ajuster leur gestion de façon plus fine et ciblée aux enjeux de biodiversité, à conseiller les propriétaires et à avoir une idée de l'avenir de ces forêts et des plantes qui les composent. Le suivi porte sur 279 placettes réparties sur l'ensemble de la Haute Chaîne du Jura. Y sont relevés un certain nombre de paramètres parmi lesquels l'accroissement, la composition, la régénération, le volume de bois mort, les micro-habitats, la présence de fourmilières, la présence de tétraonidés, ...
- **RÉSERVE NATURELLE NATIONALE** : Outil de préservation de l'environnement local, une Réserve naturelle nationale protège des parties des territoires d'une ou plusieurs communes dont le patrimoine naturel (faune, flore, sol, eaux, gisements minéraux, fossiles) présente une importance particulière. Elle met en œuvre une réglementation adaptée à la conservation de ces éléments sur le territoire protégé.
- **SITE CLASSÉ** : Site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation et la préservation. Le classement concerne des espaces naturels ou bâtis, souvent associés à des paysages remarquables. Tous les travaux y sont soumis à autorisation.

# LEXIQUE

- **ZONE DE QUIÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE (ZQFS)** : Zone délimitée par arrêté préfectoral dont l'accès est interdit ou fortement limité du 15 décembre au 30 juin (15 décembre au 15 mai pour l'une d'entre elles) afin d'assurer la tranquillité de la faune sensible pendant les périodes clés et de vulnérabilité que sont l'hiver et le printemps (*cf page 26*).
- **ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE (ZPS)** : Composantes du **réseau Natura 2000**, les ZPS sont les sites maritimes ou terrestres désignés par l'Etat pour la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant en **Annexe I de la Directive européenne « Oiseaux »** car abritant au moins une partie du cycle biologique de ces espèces. Ces zones font l'objet de mesures de gestion et de protection réglementaires ou contractuelles pour répondre aux objectifs de conservation identifiés.
- **ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION (ZSC)**: Seconde composante réglementaire du **réseau Natura 2000**, les ZSC visent la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux **Annexes I et II de la Directive européenne "Habitats - Faune-Flore"**. Comme les **ZPS**, elles font l'objet de mesures de gestion et de protection réglementaires ou contractuelles pour répondre aux objectifs de conservation identifiés.

Sources : [culture.gouv.fr](http://culture.gouv.fr) • [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) • [departements.fr](http://departements.fr) • [futura-sciences.com](http://futura-sciences.com) • [Larousse.fr](http://Larousse.fr) • [parc-haut-jura.fr](http://parc-haut-jura.fr) • [service-public.fr](http://service-public.fr)



# PLAN DE GESTION COMPLET

- Retrouvez **l'intégralité du Plan de Gestion III** de la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura, **l'évaluation du Plan de Gestion II**, ou **une version plus interactive du PGIII** en suivant ces liens.



# REMERCIEMENTS

## RÉALISATION

- Rédaction & Conception : Iris Nadeau
- Suivi & Relecture : Rebecca Anweiller, Guillaume Cadier et Johann Rosset

## COLLABORATIONS ET REMERCIEMENTS

L'élaboration et la rédaction du Plan de gestion III de la Réserve naturelle ont été réalisées grâce au travail mené lors du précédent plan de gestion, à son évaluation et aux réflexions des membres des différents groupes de travail qu'ils soient scientifiques, techniques et/ou socio-économiques.

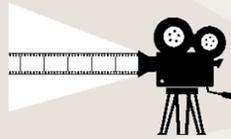
Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ensemble des membres desdits groupes de travail : les membres du Comité consultatif, le Conseil scientifique de la Réserve naturelle, la Cellule technique, les experts techniques, le gestionnaire (Pays de Gex aggro), l'équipe de la Réserve naturelle et ses anciens membres.

Nous tenons par ailleurs à remercier chaleureusement les services de l'État pour leur accompagnement, leur appui et leurs précieux conseils dans la gestion, au quotidien, de la Réserve naturelle, ainsi que dans l'élaboration de ce nouveau plan de gestion.

Enfin, sans pouvoir toutes les citer et au risque d'en oublier, nous remercions également toutes les personnes ayant participé, de près ou de loin, à l'élaboration de ce plan de gestion.

## CRÉDITS

### PHOTOS



- Clovis & Marceau Duraffourg
- Joffrey Ever
- Stéphane Godin
- Pays de Gex aggro
- Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura



Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura

Pays de Gex aggro  
135, rue de Genève  
01 170 GEX Cedex  
Tél : 04.50.42.65.00

Site internet : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr>



Pays de Gex  
agglo

Rejoignez-nous

